

FORMATION à L'AUTONOMIE NIVEAU 4 MARS 2023

UCT 1 : Naviguer en autonomie en choisissant sa zone de pratique	Contrôle de compétences techniques en navigation Coordination et compétences à tous les postes, réglages des voiles, manœuvres de port, HLM
Contrôles de sécurité	Procédures permettant de limiter les risques à bord, secourisme, communications VHF de routine et d'urgence RIPAM, rapport de mer
Contrôles du sens marin et des procédures de sauvegarde de l'environnement	Zones de navigation, règles d'accès et de préservation des sites naturels, océanographie
FORMATEUR NATIONAL RESPONSABLE DES CONTROLES :	Régis LORET

NIVEAU 4 Formation et contrôles théoriques 25-26/03/2023	Mise en situation à bord UCC1 c	UCC1c: Prendre en compte la situation météo et marée du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique à l'environnement. Bâti son plan de navigation.
NIVEAU 4 : Formation et contrôles pratiques en mer du 27 au 31/03/2023	Mise en situation en navigation UCC1 d + UCC4 a et d + UCC6 b	UCC1d: Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel. UCC4a: Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation. UCC4d: Entretenir la convivialité et l'échange. UCC6b: Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux (technique, sécurité, sens marin & environnement).